



COMMUNE DE BAULAY
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49 :

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 070-217000561-20250411-BPASS2025-BF

Sommaire :

- I Eléments de contexte
 - II. Les sections de fonctionnement et d'investissement
 - III. Niveau d'endettement de la collectivité
 - IV. Taxes et redevances
- Annexe : extrait du CGCT

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

Par délibération et arrêté Préfectoral en date du 17 janvier 2025, la compétence SPANC est transférée à la communauté de communes Terres de Saône. Le présent budget est le dernier établi en tant que budget annexe de la commune, pour les premiers jours de l'exercice 2025, il sera dissous au 1^{er} semestre 2025 par délibération du conseil municipal et l'ensemble des résultats seront transférés au budget principal de la commune.

Le service d'assainissement communal est géré en régie directe, il est non-assujettis à TVA.

Données Socio-démographiques	commune	Département	Région
Population Légale 2025	324		
Nbre de foyers SPANC	189		

Le budget primitif reprend l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes pour l'exercice en cours, il est obligatoirement voté à l'équilibre pour chaque section.

PRÉVISIONNEL BUDGET ASSAINISSEMENT 2025			
DEPENSES CUMULÉES	42 944.47	RECETTES CUMULÉES	42 944.47
FONCTIONNEMENT	28 854.57	FONCTIONNEMENT	28 854.57
INVESTISSEMENT	14 089.90	INVESTISSEMENT	14 089.90
Pour mémoire : PRÉVISIONNEL BUDGET 2024			
DEPENSES CUMULÉES	70 142.97	RECETTES CUMULÉES	70 142.97
FONCTIONNEMENT	45 670.97	FONCTIONNEMENT	45 670.97
INVESTISSEMENT	24 472	INVESTISSEMENT	24 472

II. LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Généralité des deux sections :

SECTION FONCTIONNEMENT	2025	2024	SECTION INVESTISSEMENT	2025	2024
Dépenses Fonctionnement	28 854.57€	20 461.14 €	Dépenses Investissement	14 089.90 €	21 263.84 €
Dont charges à caractère Général	26 413.57€	3 582 €	Dont immobilisations (travaux)	2 134 €	20 956.84 €
Dont opérations d'ordres	2 441 €	2 022.08 €	Dont frais d'études	0 €	0 €
Dont virement vers section inv.	0 €	14 857.06 €	dont opérations d'ordres	307 €	307 €
dont opérations Patrimoniales	0€	0 €	dont opérations Patrimoniales	0 €	0 €
Recettes Fonctionnement	28 854.57 €	574.58 €	Recettes d'investissement	14 089.90 €	24 472 €
dont produits des services	0 €	260 €	Dont recettes d'ordres	2 441 €	2 022.08 €
Dont Excédent reporté de 2022	28 547.57 €	45 800.55 €	Dont Excédent reporté de 2022	0 €	3 102.9 €
Dont opérations d'ordres	307 €	307 €	Dont fond de Réserve 1068	11 648.90 €	4 489.96 €
dont reprise sur amortissement	€	7.58 €	Dont virement section fonct.	0 €	14 857.06 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 28 854.57 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 070-217000561-20250411-BPASS2025-BF

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025 :

Les recettes de fonctionnement correspondent au report de l'excédent des autres exercices budgétaires. Et à l'amortissement des subventions perçues par la passé.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, des travaux d'entretien du réseau d'assainissement communal, des diagnostics SPANC réalisés, et principalement du virement en section d'investissement pour financer les travaux d'investissement.

Pour cet exercice en dehors des amortissements des travaux, seules les dépenses d'entretien ont été inscrites pour respecter l'équilibre budgétaire, 900 € prévus en admissions en non-valeur pour d'anciennes créances.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 14 089.90 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 :

Les dépenses d'investissement correspondent au déficit reporté de 2024 : 11 648.90 €

A l'amortissement des subventions perçues lors des exercices précédents : 307 €

2 134 € ont été inscrit en dépense de travaux pour respecter l'équilibre budgétaire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025 :

Les recettes correspondent à l'affectation de résultat de 11 648.90 € pour équilibrer le déficit de l'exercice passé et aux opérations d'ordre d'amortissements des études et travaux réalisés par le passé. 2 441 €

III. NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

Etat de la dette - *Néant- aucun emprunt pour le service assainissement non collectif.*

IV. TAXES ET REDEVANCES

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF jusqu'au 17 janvier 2025 :

Tarifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif selon délibération du 13 septembre 2019

Détail des recettes	Depuis 2020	
Contrôle de conception et d'implantation :	130 €	
Contrôle de conformité des travaux :	130 €	
1 ^{er} contrôle des installations 1 ^{er} diagnostic /vente :	130 €	si opération groupée prise en charge par la commune
Contrôle périodique de vérification du fonctionnement et d'entretien (4 ans)	130 €	

Fait à Baulay le 11 avril 2025

Le Maire
Frédéric Gérard



Annexes

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après

l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 
ID : 070-217000561-20250411-BPASS2025-BF